



Portrait DE LA Biodiversité

VERNÈGUES



Rollier d'Europe © André SIMON

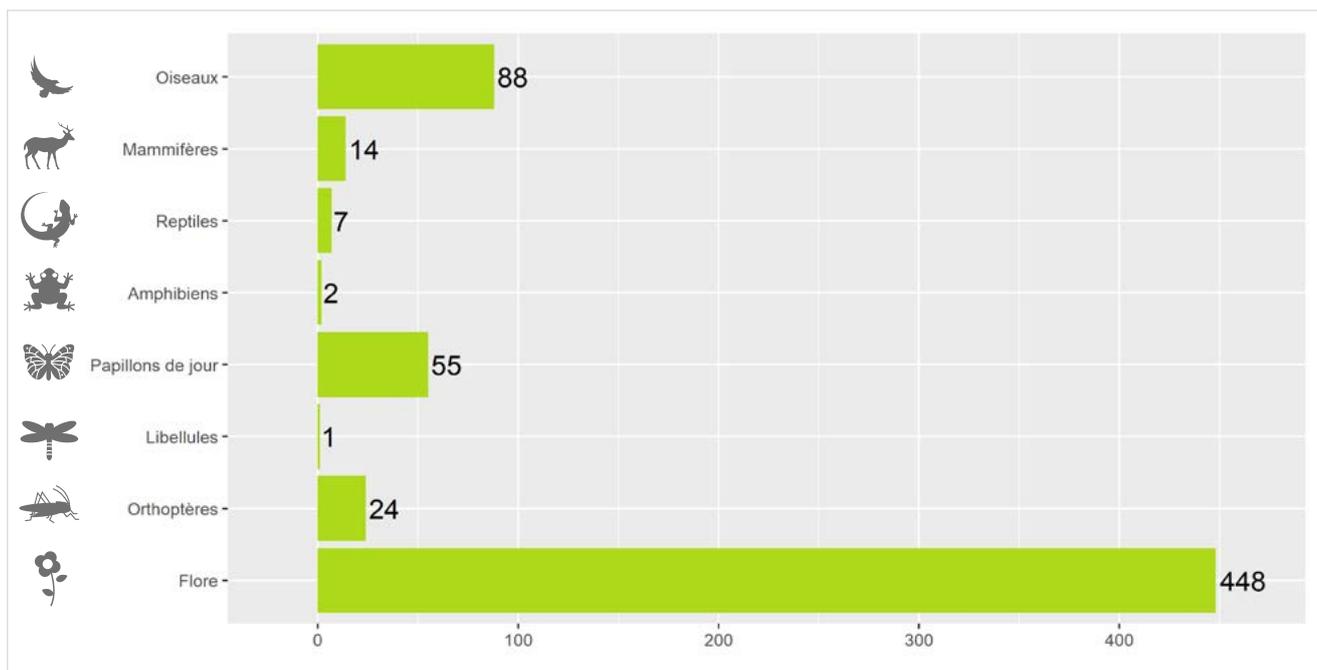


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

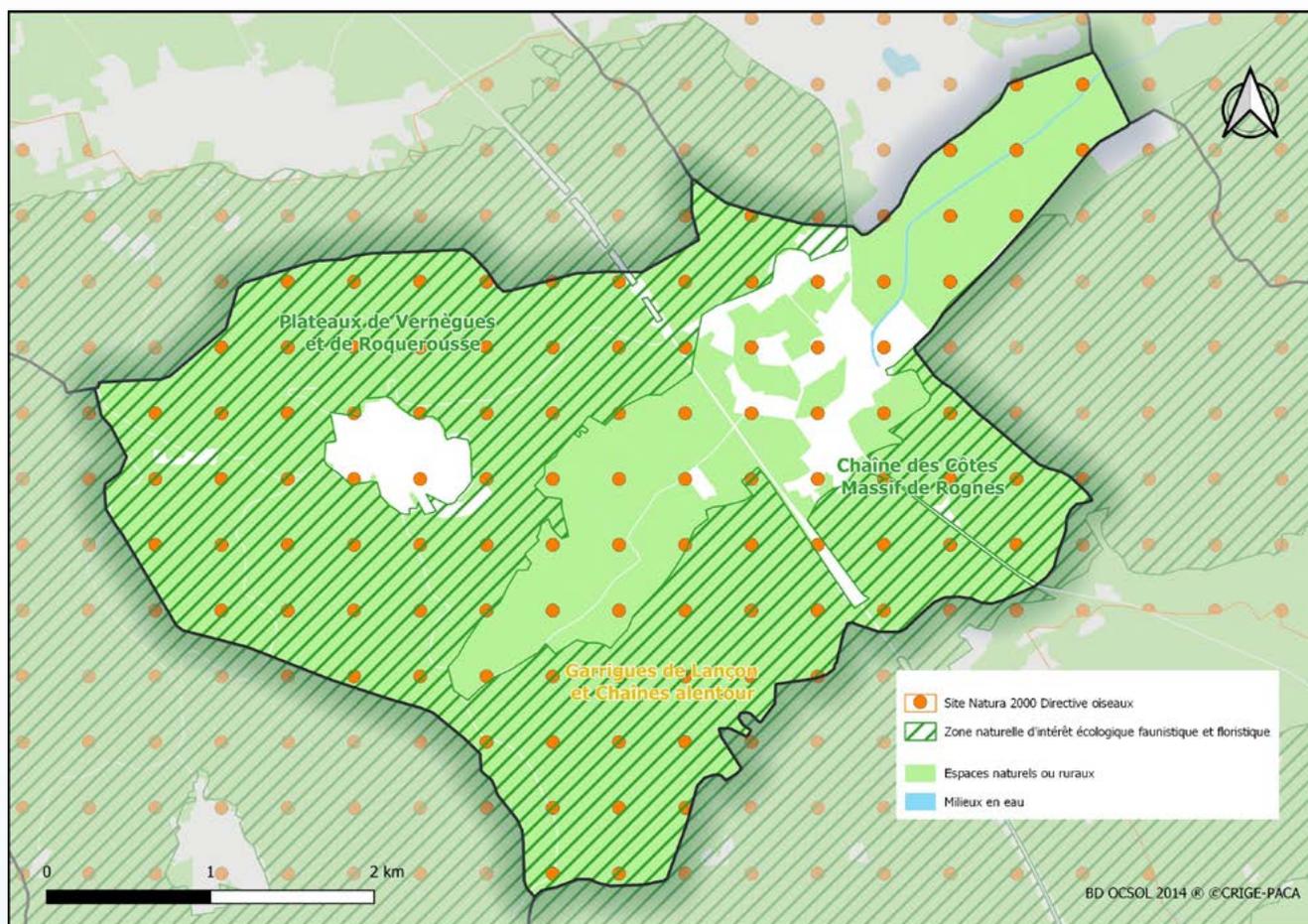
736 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Vernègues, soit 13% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 83 espèces sont protégées au niveau national. 8 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 12 à l'échelle régionale.

La compilation de 4 089 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Vernègues (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Vernègues

D'une surface de 16 km², 90% de la commune de Vernègues sont des espaces naturels et ruraux. Toute la commune est intégrée dans le périmètre Natura 2000 des **garrigues de Lançon et Chaînes alentour**.

Les paysages collinaires sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale¹. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

En piémont, les **espaces agricoles extensifs** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER



© Gregory DELAUNAY

Grand-duc d'Europe



Plus grand rapace nocturne d'Europe, le Grand-duc d'Europe niche dans les falaises en aménageant de branches une simple dépression, le plus souvent sur une vire rocheuse. Il chasse dans les garrigues, prairies, pelouses et terres cultivées : campagnols, rats, souris, renards, mais aussi oiseaux et reptiles de toutes sortes.



© Aurélien AUDEVARD

Engoulevent d'Europe



L'Engoulevent d'Europe apprécie les paysages semi-ouverts et vallonnés. Cet insectivore s'y nourrit de papillons nocturnes, coléoptères et fourmis ailées. De mœurs nocturnes, c'est surtout au crépuscule qu'il fait entendre son chant caractéristique, un ronronnement continu rappelant le bruit d'un moteur lointain. L'arrêt de l'exploitation du bois, la disparition progressive de l'élevage et l'évolution vers des garrigues boisées rendent localement le milieu moins favorable à l'espèce.



© Jean-Michel BOMPAP

Psammodrome d'Edwards



Plus petit lézard de France continentale, le Psammodrome d'Edwards est typique des zones arides méditerranéennes ouvertes. Il affectionne les pentes caillouteuses parsemées de buissons, friches, cultures abandonnées, zones sablonneuses du littoral méditerranéen.



© Marion FOUCHARD

Diane



Emblématique, en Provence, la Diane se rencontre principalement au bord des ruisseaux, roubines, marais, prairies de fauche. Sa répartition est strictement liée à la présence de ses plantes hôtes, l'Aristolochie à feuilles rondes voire l'Aristolochie clématite, lorsque celles-ci sont épargnées par les pratiques agricoles intensives, le remembrement et le drainage.



© François GRIMAL

Ophrys de Provence



L'Ophrys de Provence se développe sur terrains calcaires ensoleillés : pelouses sèches, garrigues, lisières de pinèdes. Comme les autres espèces d'Ophrys de la famille des orchidées, sa fleur mime un insecte pour l'attirer et assurer la pollinisation.

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ampmetropole.fr 📞 ampmetropole.fr
🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

